

BULLETIN MUNICIPAL | 2025

POISVILLIERS





29 rue de la Forte Maison
28300 POISVILLIERS

02 37 21 74 08

contact@romainpascal.fr

www.romainpascal.fr



chauffage



plomberie



sanitaire



traitement
de l'eau



remplacement
chaudières
gaz et fioul



installation
& rénovation
de salle de bain



pompe
à chaleur



chaudières
granulés
de bois



infos utiles

MAIRIE DE POISVILLIERS

CONTACTS

32 rue du Village
28 300 POISVILLIERS

Tél. 02 37 22 81 50

Fax : 02 34 40 05 44

Courriel : mairie@poisvilliers.fr

Site : www.poisvilliers.fr



facebook.com/poisvilliers



instagram.com/poisvilliers



Poisvilliers

PERMANENCE

Mardi et Mercredi
de 11h à 12h

Ou sur rendez-vous

ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire Marie BOURGEOT

1^{er} adjoint Fabrice DIEU

Urbanisme

2^e adjoint Thierry PASCAL

Finances

3^e adjoint Fabienne DUPIN

Communication et
services à la personne

Conseillers :

Philippe BRUCH

Elodie CADIOU

Bruno DEHAYE

Stéphanie JEULIN

Jérôme PIRIOU

Corinne RIGAUD

4 | LE MOT DU MAIRE

5 | COMMISSIONS
COMMUNALES

6 - 11 | POINT SUR LES CONSEILS
MUNICIPAUX 2024

12 | BUDGET EN
QUELQUES CHIFFRES

13 - 15 | URBANISME 2024

16 - 17 | DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
& INFORMATIONS
PRATIQUES

18 - 19 | CHARTRES MÉTROPOLE

20 - 25 | VIE DE LA COMMUNE
24 - 25 LES PETITES CANAILLES

26 - 29 | VIE SCOLAIRE

30 | ÉTAT CIVIL 2024

30 | DATES À RETENIR 2025

Textes et photos : Mairie de Poisvilliers
Directeur de la publication : Marie BOURGEOT
Régie publicitaire - mise en page - impression :
ATOCOM 02 37 91 50 00.
Remerciements aux annonceurs.



Marie BOURGEOT Maire



Chers tous,

Alors que nous entamons cette nouvelle année, je tiens à renouveler mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches. Lors de notre rencontre autour de la traditionnelle galette des rois, nous avons pu partager

un moment convivial et revenir sur les temps forts de l'année écoulée. Je suis fière de constater que, grâce à l'engagement de chacun, notre commune continue de se développer tout en préservant son esprit de village, d'entraide et de proximité.

Ce bulletin municipal est l'occasion de revenir sur les projets et événements qui ont marqué l'année 2024.

Vous y découvrirez notamment une rétrospective des travaux réalisés cette année, qu'il s'agisse de l'amélioration de nos infrastructures, de l'entretien du patrimoine ou encore des aménagements en faveur de la mobilité douce. La section consacrée aux rencontres met en lumière les initiatives qui ont renforcé les liens entre les habitants, qu'il s'agisse des

fêtes communales, des actions associatives ou des projets scolaires. Enfin, un résumé des conseils municipaux vous permettra de suivre les grandes orientations prises par notre équipe au service de la commune.

Nous avons encore de nombreux projets à travailler ensemble, mais je suis convaincue qu'avec votre soutien, votre patience et votre dynamisme, nous continuerons à bâtir un cadre de vie toujours plus convivial et harmonieux.

Je vous souhaite une excellente lecture et reste à votre disposition pour échanger sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

Hâte de vous revoir en 2025 !

Le Maire, Marie BOURGEOT



La Mavelynière
Salle de réception & gîtes

Salle de réception et gîtes de 4 à 24 personnes

Mariages - Anniversaires - Fêtes de famille - Séminaires



Marie et Rodolphe Bourgeot – **La Mavelynière** – 17, rue du Village 28300 POISVILLIERS
Mobile : **06 09 58 07 26** – Email : lamavelyniere@gmail.com

| COMMISSIONS

**Urbanisme · Voiries Bâtiments ·
Espaces Verts****Président :**

Marie BOURGEOT

Vice Président :

Fabrice DIEU

Membres de la Commission :

Philippe BRUCH

Elodie CADIOU

Bruno DEHAYE

Stéphanie JEULIN

Finances**Président :**

Marie BOURGEOT

Vice Président :

Thierry PASCAL

Membres de la Commission :

Fabrice DIEU

Jérôme PIRIOU

Philippe BRUCH

**Fêtes et cérémonies · Social
Communication****Président :**

Marie BOURGEOT

Vice Président :

Fabienne DUPIN

Membres de la Commission :

Elodie CADIOU

Bruno DEHAYE

Stéphanie JEULIN

Corinne RIGAUD

**Commission Inter-communale
des Impôts Directs****Délégué :**

Bruno Dehaye

Suppléant :

Stéphanie Jeulin

| CHARTRES MÉTROPOLE

SPL Chartres Aménagement**Représentant :**

Fabrice DIEU

**Commission locale
d'évaluation des transferts de
charges (CLECT)****Délégué :**

Thierry PASCAL

Suppléant :

Fabrice DIEU

**Conseil intercommunal
de sécurité et de prévention
de la délinquance et
radicalisation (CISPDR)****Délégué en titre :**

Marie BOURGEOT (Maire)

Délégué suppléant :

Élodie CADIOU

Représentant «VELO»

Corinne RIGAUD

| DÉLÉGUÉS

**Syndicat Intercommunal de la
région de Fresnay le Gilmert
(SIA)****Titulaires :**

Marie BOURGEOT

Fabrice DIEU

Suppléant :

M. Philippe BRUCH

**Syndicat Intercommunal de
Regroupement Pédagogique
et de Ramassage Scolaire
de Berchères-St-Germain /
Poisvilliers (SIRP)****Titulaires :**

Marie BOURGEOT

Elodie CADIOU

Philippe BRUCH

Fabrice DIEU

Thierry PASCAL

Suppléant :

Stéphanie JEULIN

**Comité Local d'Animation et
de développement (CLAD)
Région Centre****Titulaire :**

Fabienne DUPIN

| CORRESPONDANTS

ADAPEI28 :

Philippe BRUCH

Défense :

Bruno DEHAYE

Culture :

Stéphanie JEULIN

Sécurité routière :

Philippe BRUCH

Environnement :

Fabrice DIEU



Marilyn's
Coiffure

Salon privé sur RDV uniquement

06 78 49 30 25 / 02 37 21 23 02



PROCÈS VERBAL

12 MARS 2024

BUDGET

Compte de gestion 2023

Thierry PASCAL, adjoint délégué aux finances, est désigné à l'unanimité pour présenter le compte de gestion 2023. Il donne lecture à l'assemblée des résultats

budgétaires de l'exercice et des résultats d'exécution du budget principal du compte de gestion présenté par le receveur.

BUDGET

Président de séance et compte administratif 2023

Thierry PASCAL est élu président de séance à l'unanimité pour présenter le compte administratif 2023.

Exercice 2023 POISVILLIERS - Budget en euros

	Dépenses	Recettes	Résultat Exercice
Investissement	350 447,21	431 668,18	+81 220,97
Fonctionnement	252 936,27	305 710,51	+52 774,24
Totaux	603 383,48	737 378,69	+133 995,21

Résultat de clôture de l'exercice en euros (voir tableau A14 du compte de gestion 2023)

	Résultat de clôture (exercice précédent)	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice	Résultat de clôture
Investissement	-28 144,33		+81 220,97	+53 076,64
Fonctionnement	96 972,57	54 808,46	+52 774,24	+94 938,35
Totaux	68 828,24	54 808,46	+133 995,21	+148 014,99

Le maire se retire afin que le conseil puisse procéder au vote du compte administratif 2023. Le conseil municipal constate la concordance avec le compte de gestion et approuve le compte administratif du budget 2023.

BUDGET

Reprise et affectation de résultats de 2023

Thierry PASCAL donne lecture des chiffres pour une reprise et une affectation des résultats de l'exercice N-1 (94 938,35€).

BUDGET

Subventions et cotisations 2024

Le maire demande au conseil municipal de fixer les subventions 2024 aux divers organismes et associations et tous s'accordent

à privilégier les associations locales. Les choix sont donc arrêtés comme suit : Anervedel (100€), Association sportive collège Soutine (100€), ADMR (50€), les petites Canailles (800€), Association des amis du Compa (25€), Comité 28 Les amis de la gendarmerie (100€). Le conseil municipal délègue à Mme le Maire la décision de renouveler ou non la subvention à l'association « La prévention routière » (50€) par rapport à la mission de prévention auprès des scolaires.

PERSONNEL

Suppression de poste d'agent technique à 31h00

Le maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement

des services. Compte tenu du départ à la retraite de Yannick Bouchery, le conseil municipal accepte la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à 31h et décide de modifier le tableau des emplois en conséquence.

PERSONNEL

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Le maire rappelle que la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire a été instituée pour certains agents publics de la fonction publique territoriale. Il précise que cette prime est attribuée aux agents publics qui remplissent les conditions listées lors du conseil. Le maire propose à l'assemblée délibérante d'instaurer cette prime dans le respect du principe de parité en matière indemnitaire ...

avec la fonction publique d'État. Elle fixe ainsi les montants de la prime de pouvoir d'achat : 800€ pour une rémunération brute inférieure à 23 700€ (tranche qui concerne l'ensemble des agents de Poissyvilliers). Le maire précise que le montant de la prime sera proratisé selon la durée hebdomadaire de service de l'agent concerné et selon la durée d'emploi sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

QUESTION DIVERSES

1 - Urbanisme

1-1 Local technique

Mme le maire explique à l'assemblée que le local technique actuel ne pourra pas être loué

en maison d'habitation. En effet, un accord stipule que le transformateur électrique doit être accessible à tout moment et par n'importe quel véhicule pour une intervention en urgence. Le bâtiment pourrait donc devenir un local de stockage dédié à l'école et au SIRP.

2- Informations diverses

2-1 Distribution des bacs jaunes

La distribution aura lieu entre le 3 avril et le 31 mai 2024. À compter du 18 mars, les habitants recevront un courrier d'information de la part de Chartres métropole. M. Philippe BRUCH : Est-il toujours possible de commander des composteurs auprès des

services de Chartres métropole ?
Mme le Maire : Il est peut-être envisageable d'organiser une nouvelle réunion en mairie pour que les habitants du village puissent acheter des composteurs. La question devra être posée aux services de Chartres métropole.

2-2 Compteur électrique

Le changement de compteur électrique par SYNELVA se fait sur rendez-vous.

2-3 Sénat

Mme le Maire : M. Daniel GUERET, sénateur, propose une visite du Sénat aux membres du conseil municipal. Le projet pourrait aboutir dans un délai d'un an. Une classe du primaire pourrait peut-être en bénéficier également

PROCÈS VERBAL

09 AVRIL 2024

BUDGET

Vote des taux FB-FNB-TH

M. Thierry PASCAL présente à l'assemblée le budget de la commune de Poissyvilliers et rappelle les taux des taxes foncières bâti (46,40%) et non bâti (37,14%) votés en N-1 ainsi que le taux de taxe d'habitation voté en 2019 (16,30%). En 2023, les collectivités ont retrouvé leur pouvoir de taux en matière de taxe d'habitation nouvellement nommée « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ».

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale et de conserver les taux de l'année précédente.

BUDGET

Vote du budget et fongibilité des crédits

Monsieur Thierry PASCAL, ad-

joint délégué aux finances, rappelle les résultats de clôture de l'exercice 2023 : +52 774,24€ en fonctionnement et +81 220,97 en investissement.

Considérant les recettes attendues et les dépenses prévues, le budget 2024 s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 395 680,35€
 - Dépenses et recettes d'investissement : 460 208,32€
- Soit un total de 855 888,67€.

Le conseil municipal approuve et vote le budget 2024 et autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

PERSONNEL

Prévoyance au 01 01 2025-Saisie du Comité Social Territorial

Mme le maire expose que le centre de gestion d'Eure-et-Loir a souscrit une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de TERRITORIA MUTUELLE pour une durée de six ans. Cette convention prendra effet le 1^{er} janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2028. L'autorité territoriale propose d'accorder, à compter du 1^{er} janvier 2025, une participation financière de 10€/agent pour le risque « Prévoyance », aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité qui auront fait le choix de bénéficier des garanties proposées dans le cadre de la convention de participation. Le Comité Social Territorial sera saisi pour avis afin que le conseil municipal puisse délibérer lors d'un prochain conseil. ...

QUESTION DIVERSES

1-Fêtes et cérémonies

Le repas des seniors est programmé le dimanche 17 novembre 2024. Après discussion, les membres de l'assemblée décident d'alterner le repas à l'hippodrome et le repas au restaurant de Favières afin de conserver le lien avec ce restaurant très apprécié par les participants.

14 juillet : M Jérôme PIRIOU : Quel est le projet pour le 14 juillet ?

Mme le Maire : Comme chaque année, un feu d'artifice est prévu. L'idéal serait de proposer une soirée repas.

M. Jérôme PIRIOU : Nous avons la possibilité de prendre un traiteur et d'installer des barnums.

Mme Fabienne DUPIN : Un contrôle des barnums avant la fête serait nécessaire.

M. Jérôme PIRIOU : Nous pouvons monter les barnums ce week-end dans les nouveaux locaux techniques et faire le point sur leur état.

Philippe BRUCH : Qui gère le bric à brac ? Qui prend les inscriptions ?
Mme le Maire : La gestion du bric à brac, prévu le 19 mai, est prise en charge par l'équipe éducative.

2- Sécurité - Voirie - Terrain Sécurité

M. Philippe BRUCH : La vitesse des véhicules est toujours excessive et les stops non respectés.

Mme le Maire : Un OPJ doit constater de visu l'infraction avant de dresser un PV. Les caméras seules ne peuvent donc pas régler 100% des incivilités routières.
M. Jérôme PIRIOU : Dans un village près d'Orléans, la vidéo verbalisation permet d'établir une amende si le conducteur n'a pas marqué les 3 secondes réglementaires au stop. Le projet pourrait être étudié.

Mme Fabienne DUPIN : Les automobilistes empruntent toujours la route barrée et ce d'autant plus que le panneau a disparu.

Mme le Maire : Contact sera pris

avec le Conseil départemental pour un panneau définitif précisant « voie sans issue »

Voirie

Jérôme PIRIOU : Où en est le projet d'autoroute ? La circulation dans le village reste très importante dans les créneaux 7h30/9h00 et 16h30/18h30. Qu'en est-il de l'affaissement de la route rue du Village ?

Mme le Maire : Le projet d'autoroute ne semble pas abandonné par l'État mais a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel. Quant à la rue du Village, C'Chartres eau étudie le dossier pour comprendre et traiter l'origine de cet affaissement.

Terrain

M. Thierry Pascal : Est-il prévu la tonte du terrain de la grange au 54 rue du Village ?

Mme le Maire : La tonte est prévue et la coupe devrait bientôt être remontée sur le tracteur.

| PROCÈS VERBAL

28 MAI 2024

BUDGET

Fonds de concours – Voirie création/mobilités douces

La commune sollicite une participation financière auprès de la communauté d'agglomération de Chartres métropole sous forme de fonds de concours au titre des dépenses d'investissement. Cette participation financière est fixée à 50% du montant H.T. des dépenses, déduction faite des financements tiers reçus par la commune conformément au plan de financement. Le coût global prévisionnel de l'opération est de 199 675,48 € H.T. soit 239 610,58€ TTC.

Il est réparti selon le plan de financement prévisionnel suivant : FDI (50% = 99 838€), Chartres mé-

tropole (25% = 49 918€) et commune (25% = 49 919,48€).

Le conseil municipal décide donc de solliciter auprès de la communauté d'agglomération de Chartres métropole, pour une dépense d'investissement, une participation financière (fonds de concours) de 49 918€

BUDGET

Fonds de concours – Patrimoine église

De la même manière, la commune sollicite une participation financière de Chartres métropole pour restaurer l'église (bancs clos, estrade, autel, toiture), le coût global de l'opération est de 24 722,06€ H.T. soit 29 666,47€ TTC. Il est réparti selon le plan de financement

prévisionnel suivant : Plan église départemental (30% = 7 417€), Chartres métropole (35% = 8 652€) et commune (35% = 8 653,06€).

BUDGET

Fonds de concours – Bâtiments techniques

La commune sollicite également une participation financière auprès de Chartres métropole pour l'aménagement des bâtiments techniques du village. Le coût global de l'opération est de 88 508,17€ H.T. soit 106 210,30€ TTC. Il est réparti selon le plan de financement prévisionnel suivant : FDI (30% = 26 552€), DETR/DSIL (39,5% = 34 961€), Chartres métropole (10,5% = 9293€) et commune (20% = 17 702,17€). ...

BUDGET

Fonds de concours – Révision Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Enfin, la commune sollicite une participation financière du fonds de concours de Chartres métropole pour la révision du PLU. Le coût global de l'opération est de 29 650€ H.T. soit 35 580€ TTC. Il est réparti selon le plan de financement prévisionnel suivant : FDI (30% = 8 895€), Chartres métropole (35% = 10 377€) et commune (35% = 10 378€).

QUESTION DIVERSES

1 - Voirie

Mme le Maire : Les services du Département vont procéder au rebouchage de la route effondrée au niveau du 40 rue du Village.

M. Jérôme PIRIOU / Mme Elodie CADIOU : La route barrée à la cir-

ulation et déclassée en chemin continue d'être régulièrement empruntée.

Mme le Maire : Le Conseil départemental sera sollicité pour éventuellement créer un fossé, à l'instar de ce qui a été réalisé sur la route de Berchères Saint Germain, afin d'empêcher les véhicules légers de passer tout en laissant l'accès aux véhicules agricoles.

2-Fêtes et cérémonies

2.1 Fêtes des voisins

Mme le Maire : 40 personnes sont inscrites. Les préparatifs commenceront vers 18h00.

2.2 13 juillet

Les élus seraient plutôt partant pour un repas chaud. M. Thierry PASCAL a repris la compétence pour gérer les comptes de l'Association socio-culturelle de Poisvilliers (ASCP). L'Association pourra ainsi retrouver sa vocation première, à savoir la gestion des

fêtes dans le village. Cela permettra d'encaisser des paiements pour l'inscription à la fête du 13 juillet. Un tarif de 10 ou 12 euros par personne semble raisonnable. Rendez-vous est donné le vendredi 12 juillet à 17h00 pour monter le barnum.

3-Administration

3.1 Elections européennes

Le planning pour la tenue du bureau de vote sera envoyé par mail aux élus

3.2 Conseil des jeunes

Mme le Maire donne lecture du courrier d'une jeune poisvilloise proposant la création d'un conseil des jeunes (CMJ). Après plusieurs questions des élus sur l'organisation, madame le Maire se renseigne sur l'organisation d'un CMJ, sa création, sa tenue, son encadrement et fera une réponse à Mademoiselle BRUCH.

PROCÈS VERBAL

25 JUIN 2024

PERSONNEL

Recrutement pour les opérations de recensement de la population 2025

Le recensement à Poisvilliers interviendra en janvier 2025. Il convient donc de désigner des personnes chargées du recensement de la population. Le poste nécessite rigueur, organisation, discrétion et tenue correcte. Le conseil municipal décide de charger le maire de procéder aux enquêtes de recensement et de les organiser et de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Le coordonnateur bénéficiera d'une compensation financière. L'agent recenseur sera chargé, sous l'autorité du coordonnateur, de distribuer et collecter

les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE

CHARTRES MÉTROPOLÉ

Convention service commun instruction – enseignes publicitaires

Les maires sont désormais compétents pour assurer la police de la publicité sur le territoire de leur commune, que cette dernière dispose ou non d'un Règlement Local de Publicité. Afin d'assurer une continuité de ce service pour ses communes membres intéressées, Chartres métropole propose la création d'un service commun chargé de l'instruction des demandes relatives aux enseignes, préenseignes et dispositifs publi-

citaires à titre gratuit. Le Conseil municipal approuve la convention cadre s'y rapportant.

QUESTION DIVERSES

1-Administration générale

1.1 Déontologue

La commune a la possibilité de solliciter les services de Mme Emilie MOYSAN-JEANNARD choisie comme déontologue par Chartres métropole. Il ne sera cependant pas envisageable de la rencontrer en mairie. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

1.2 Conseil des jeunes (CMJ)

Pour la création d'un conseil des jeunes (CMJ) à Poisvilliers, un élu doit se proposer afin d'organiser le cadre juridique avec les jeunes. Au minimum, deux séances de CMJ doivent être programmées à l'année. Les jeunes ...

peuvent assister aux séances du conseil municipal et un budget leur serait alloué.

1.3 Bureau de vote

Mme le Maire remercie les élus et les électeurs volontaires pour leur participation à la tenue du bureau de vote lors des élections législatives.

2-Fête et cérémonie : 13 juillet

-Affichette à distribuer pour une réponse au plus tard le 5 juillet.

- Menu : salade composée maison

- parmentier canard – brie – tarte aux pommes – Apéritif offert : sangria

-Installation : montage des barnums et mise en place des tables + décorations 12 juillet à 17h00 / démontage et rangement 15 juillet

3 - Voirie

Il faudrait que la végétation rue du Château d'eau, à l'angle de la maison de M. SABER, soit régulièrement taillée pour une meilleure visibilité.

Il semble finalement difficile de mettre un fossé trop important sur la route barrée car il faut assurer la circulation des engins agricoles sur ce chemin et leur permettre de traverser la route de Maintenon.

Le Conseil départemental a mis en place un système de comptage des véhicules. La comparaison avec les précédents comptages permettra de mesurer les effets des nouveaux aménagements routiers.

| PROCÈS VERBAL

16 OCTOBRE 2024

URBANISME

SPL Chartres aménagement- Rapport exercice 2023

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel de la SPL Chartres aménagement pour l'exercice 2023

URBANISME

Révision PLU

Vu la nécessité d'intégrer les différents dispositifs et lois en vigueur dans son PLU et considérant les projets, enjeux et besoins communaux ainsi que les évolutions sociétales, le conseil municipal décide de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Poisvilliers.

CHARTRES MÉTROPOLE

Adhésion groupement commande accord cadre vidéoprotection

Chartres Métropole souhaite savoir si nous souhaitons adhérer à un groupement de commande relatif à l'acquisition d'un système de vidéosurveillance. Afin de permettre la réalisation d'économies d'échelle, la commune de Poisvilliers souhaite également adhérer à ce groupement. La convention

sera conclue pour une durée de six ans. Cette vidéosurveillance permettrait de visionner des lieux du domaine privé de la commune.

ADMINISTRATION

Déontologue

La loi 3DS a instauré la possibilité pour tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques tels qu'ils sont consacrés dans la Charte de l'élu. Le référent est tenu au strict respect du principe de confidentialité concernant les questions qui lui sont adressées et il sera indemnisé par la commune au titre de ses interventions. Madame Emilie Moysan-Jeannard est désignée intuitu personae et ne peut déléguer cette mission. Son statut indépendant, impartial et ses connaissances juridiques lui confèrent les qualités indispensables attachées à une telle fonction.

BUDGET

Remboursement commune de Berchères Saint Germain

Dans l'objectif d'optimiser les coûts, les communes de Poisvilliers et de Berchères se

regroupent pour organiser le pot de départ des élèves de CM2. Au regard des dépenses respectives des deux communes, Poisvilliers doit émettre un titre au nom de la commune de Berchères d'un montant de 44,27€ pour le pot de départ de 2024. Afin de simplifier les écritures comptables, Mme le Maire propose au conseil municipal d'autoriser l'émission de titres au nom de la commune de Berchères dans la limite de 100€ par titre jusqu'au renouvellement de l'assemblée délibérante.

PERSONNEL

Adhésion convention de participation « Prévoyance »

L'autorité territoriale propose d'accorder, à compter du 1er janvier 2025, une participation financière de 10€ bruts mensuels par agent pour le risque « Prévoyance ». Elle précise que cette participation employeur est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés. ...

QUESTION DIVERSES

1-Voirie

1-1 Sécurité routière

M. Philippe BRUCH. : Présentation des Assises de la sécurité routière organisée le 04/10/2024 en présence des services de la préfecture, du SDIS et de la gendarmerie :

-deux fois plus de décès sur les routes d'Eure et Loir en 2023 par rapport à 2022

-causes des accidents : vitesse, alcool, stupéfiants

-remarque du SDIS : beaucoup de gros traumatismes dus aux accidents de voitures – problème des véhicules électriques qui rendent la désincarcération dangereuse pour les pompiers
-conclusion du Préfet : tolérance zéro avec contrôles renforcés, plus de radars et plus de répression des contrevenants.

1-2 Autoroute

M. Bruno DEHAYE : Quel impact aura l'autoroute à 20 ans dans les projets de la commune ?

Mme le Maire : Nous réfléchissons les projets de la commune en fonction de l'arrivée de l'autoroute mais nous ne pouvons pas attendre qu'elle voie le jour. En effet, la question a été posée à Mme le sous-préfet qui nous a indiqué que le projet A154 a pris du retard mais que cette autoroute reste déclarée « d'utilité publique ».

2-Fêtes et cérémonies

-Noël : Les seniors qui ne souhaitent pas participer au

repas à Favières recevront un colis de Noël composé de produits salés locaux et de produits sucrés bretons.

-Décorations de Noël : pose le 2 décembre 2024 – retrait le 20 janvier 2025

Pas de passage du père Noël cette année car peu d'enfants en 2023 mais la décoration des sapins de la place et de l'école se fera avec les élèves qui le souhaitent à la sortie de l'école.

-Vœux du maire : samedi 18 janvier 2024

3-Urbanisme

3-1 Poisvilliers,

« Village d'avenir »

L'État a lancé le concept « Village d'avenir » avec pour objectif d'accompagner les petites communes rurales dans la réalisation de leurs projets de développement. Le 17 septembre, un comité de pilotage a eu lieu à Poisvilliers en présence des représentants de différents organismes susceptibles de financer le projet : Etat, Région, Département etc. Mme le Maire rappelle que le contexte financier de l'État n'est pas favorable et que toutes les collectivités territoriales vont voir leurs dotations baisser. Toutefois, le projet de Poisvilliers est déjà bien avancé et mis en avant dans la presse de la part des services préfectoraux.

3-2 Projet lotissement Rabot d'or 3

Le projet de lotissement du Rabot d'or 3 a un permis d'aménager qui a été validé par la commune.

Des annonces sont parues sur plusieurs sites de vente mais, en général, pour pouvoir envisager un début de travaux pour un projet de cette ampleur, le constructeur doit assurer 50% des ventes des terrains et/ou des maisons.

3-3 Benne à déchets verts

Selon plusieurs conseillers, la benne est régulièrement pleine et semble ne pas être suffisante pour remplir son office. Mais les gens peuvent revenir ultérieurement si elle est pleine au moment de leur passage. Il sera demandé à l'agent communal de passer de temps en temps pour mieux répartir les végétaux entre deux levées. Il est également à l'étude la pose d'une caméra de vidéoprotection dans ce secteur.

4-Relations publiques

4-1 Institut médicoéducatif (IME)

Présentation de la réunion organisée par l'IME à laquelle M. Philippe BRUCH a assisté :

- décembre 2024 : marché de Noël et vente de brioches
-pose du portillon du côté de l'atelier technique prévu fin 2024
-visites de l'IME par les 3 classes programmées pour 2024/2025
-un enfant de l'IME vient régulièrement en classe à Poisvilliers

4-2 Visite protocolaire

Mme le Maire : Lors de la séance du prochain conseil municipal, le 16 décembre, nous accueillerons M. Daniel GUERET, sénateur d'Eure et Loir.



SE ROUCHERAY Didier

Electricité générale

- Dépannage - Chauffage
- Domotique - Portail électrique
- Installation
- Rénovation - Neuf

36 rue de la Mairie - AMILLY
02 37 32 81 86 - 06 03 93 40 22
sarl-roucheray@orange.fr

TP 28

**TERRASSEMENT-VOIRIE-SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS
RESEAUX DIVERS-ASSAINISSEMENTS URBAINS ET
AGRICOLAS -ADDITION D'EAU-BETON ARME
MACONNERIE-ENROBES-TRAVAUX POUR PARTICULIERS**

Z.A. La Vallée du Saule
1 Rue des Beaux Champs
28170 TREMBLAY LES VILLAGES
Tél. : 02 37 51 69 75 / Email : contact @tp28.fr

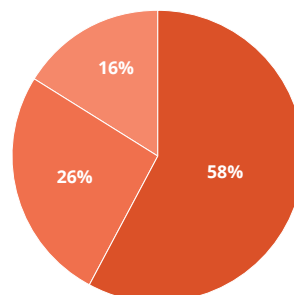


S.A.S. au capital de 152 450 € - SIRET 333 784 296 00027
APE 4312A - TVA FR 75 333 784 296

| INVESTISSEMENT

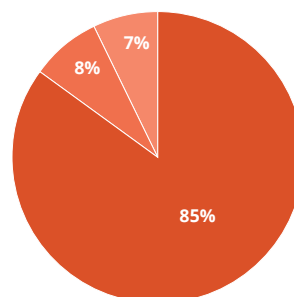
RECETTES

● Emprunt.....	240 000 €
● Subventions d'investissement	107 393 €
● Dotations fonds divers.....	68 142 €
Total.....	415 535 €



DÉPENSES

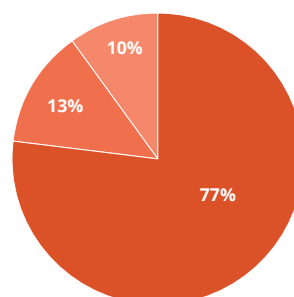
● Immobilisations corporelles.....	321 399 €
● Emprunts et dettes.....	28 366 €
● Report solde	28 144 €
Total.....	377 909 €



| FONCTIONNEMENT

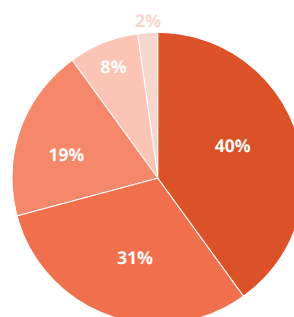
RECETTES

● Impôts et taxes	255 671 €
● Résultat reporté.....	42 164 €
● Dotations	33 121 €
Total.....	330 956 €



DÉPENSES

● Charges de gestion courante	95 243 €
● Charges de personnel.....	74 458 €
● Charges à caractère général	44 517 €
● Atténuations de produits.....	20 305 €
● Charges financières.....	5 411 €
Total.....	239 934 €



| SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2024

Les Parents des Petites Canailles.....	800 €
Association sportive du collège Soutine	100€
Comité 28-Les amis de la Gendarmerie.....	100€

ANERVEDEL.....	100€
ADMR.....	50€
L'association des Amis du COMPA.....	25 €

| DÉCLARATIONS PRÉALABLES

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	SAS ENERGIE	Place Salvador Allende 77340 PONTAULT COMBAULT	42 rue de la Forte Maison	E168	16 panneaux photovoltaïques (retrait du dossier)
02	MOREAU Isabelle	7 rue des Luets	Idem	ZL32	Piscine
03	HM CONSEIL DIGITAL	76 rue de la Pompe 75016 PARIS	42 rue de la Forte Maison	E168	10 panneaux photovoltaïques
04	PASCAL Thierry	56 rue du Village	Idem	E94	Grange : changement de 2 baies vitrées
05	CADENA Laurent	37 rue du Village	Idem	E122	Bâtiment annexe : modification de l'ouverture et bardage bois
06	CADENA Laurent	37 rue du Village	Idem	E122	Modification de la clôture et changement de portail
07	DAVID Edith	3 rue du Village	Idem	ZE33	Appentis bois
08	EEAP Mme DE MONTCHALIN	3 rue des Lilas	Idem	E420	Pose d'un portillon
09	PASCAL Romain	31 rue de la Forte maison	Idem	E473	Réfection toiture bâtiment annexe
10	Cabinet HERMANT P. Géomètre expert	18, rue de la gare 28240 La Loupe	3 rue du Grand Sentier	E48	Division parcellaire lot 1 : 650m ² – lot 2 : 640m ²
11	SAULIERE Françoise	36 rue du Village	Idem	E125	Changement coloris portail (RAL 6019)
12	LEGENTY Johan BENZENATI Nadia	3 résidence de la Croix Boissy FONTENAY LE VICOMTE	6 rue du Grand Sentier	E464	Clôture (Rejet tacite)
13	RAGUENEAU Clovis	50 rue du Village	Idem	E284	Changement de tuiles
14	ZAKNOUNE Antoine	46 A rue de Bailleau LEVES	33 rue de la Forte Maison	E308	Changement coloris portails et portillon
15	PREVOST Romuald	6 rue du Village	Idem	E47	Changement coloris façades bâtiments et clôture
16	RAGUENEAU Clovis	50 rue du Village	Idem	E284	Abri pour stockage bois

| PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	SCI BALH	29 rue Nelson Mandela LÈVES	25 rue du Village	E137 E36	Transformation grange en bureaux Création d'un hangar

| PERMIS DE DÉMOLIR

N°	DEMANDEUR		TERRAIN		Travaux
	Nom	Adresse	Terrain	Réf.	
01	SCI BALH	29 rue Nelson Mandela LÈVES	25 rue du Village	E137 E36	Démolition partielle de 2 bâtiments

| TRAVAUX DE LA COMMUNE

Poisvilliers

Des travaux et aménagements en projet

Publié le 23/01/2024



Marie Bourgeot () entourée de l'équipe municipale lors de la cérémonie des vœux samedi. © Droits réservés

La maire, Marie Bourgeot, et ses collègues du conseil municipal de Poisvilliers ont accueilli, samedi soir, dans la salle de la cantine de l'école, une cinquantaine d'habitants lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion d'évoquer les travaux réalisés et ceux à venir.

Confrontée à une forte circulation traversant le village pour éviter la rocade, la mairie avait entrepris des travaux, en août dernier, et l'interdiction des véhicules de plus de 7.5 tonnes.

« Nous avons instauré un sens unique de circulation pour sécuriser l'école, lors de ces travaux. Nous avons aussi finalisé l'aménagement de la rue de la Cordonnerie, l'enfouissement des réseaux, la rénovation de la chaussée et la création d'une voie réservée au bus », souligne Marie Bourgeot.

Ces travaux ont été réalisés l'an dernier, avec les aides de Chartres Métropole, du Conseil départemental et de l'État, pour un montant avoisinant les 150.000 €.

« Nous avons pu aménager le parvis de l'église du village et créer un accès PMR », poursuit la maire, avant de s'attacher aux projets pour 2024.

Rallier le plan vert de Chartres Métropole

Parmi ceux-ci, l'acquisition et l'aménagement d'une grange pour y installer les ateliers des services techniques du village, la rénovation de la rue de la Forte-Maison, avec notamment l'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et la création d'une voie cyclable. « Nous espérons, à terme, pouvoir rallier le plan vert de Chartres Métropole », conclut l'édile.

Article de l'Écho Républicain du 23 janvier 2024

L'église

Quelques travaux ont été validés pour la conservation de l'église :

- Le parvis de l'église du village a été aménagé avec la création d'un accès PMR.
- Traitements insecticide et fongicide de l'ensemble du mobilier, de l'autel et de la sacristie (fin octobre)



- Réfection d'une partie de la toiture côté jardin de l'école à la hauteur de l'autel et sous le clocher côté cours d'école (début 2025, selon la météo)

- Nettoyage du clocher de l'église suite au nichage de pigeons, suivi d'une pose de filets au niveau des

abat-sons afin de les empêcher de refaire des nids dans le clocher (début 2025)

- Remise en état des bancs clos et placards de la sacristie.



Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal a validé la nécessité de procéder à la révision du PLU, ces travaux commenceront courant 2025 et s'étaleront sur une période de trois ans.

Atelier communal

Les travaux de transformation de la grange (120m²) située au 54 rue du village en atelier communal commenceront début 2025, avec la création d'un espace fermé de 42m² comprenant une zone de travail, un bureau et des sanitaires.

Cet espace sera surmonté d'une dalle de stockage léger. Sur les 78m² restants un atelier ouvert sera aménagé.

Les extérieurs du bâtiment permettent également la création d'une zone de travail et de stockage importante.

La rue de la Forte maison

Depuis plusieurs années nous sollicitons le Département pour la remise en état de la rue de la Forte Maison (entre la rue du village et la rue des lilas). Nous avons sollicité en parallèle les services de l'agglo pour que l'enfouissement des réseaux secs (électricité, fibre) et le contrôle des réseaux humides (eau potable, assainissement) soient réalisés dans le même temps.

Fin décembre 2023, nous avons eu confirmation que ces travaux ont été inscrits aux budgets 2024 du Département et de l'agglomération. Après les premières études, ils ont ainsi pu commencer concrètement en décembre 2024. Ils seront suivis par les travaux de réaménagement des trottoirs, places de stationnement, éléments de sécurité et voie vélo partagée. La commune en profitera pour prendre à sa charge l'enrobé de l'allée de la Forge. L'ensemble de ces travaux devrait être achevé dans le courant du premier semestre 2025, le tout est cependant conditionné au retrait des poteaux Orange.



Divers

- En début d'année, l'Anervedel (association) a réalisé l'élagage des arbres de la rue des Luets, de la rue de la Forte Maison, de la rue des Lilas et de la rue du Rabot d'or.

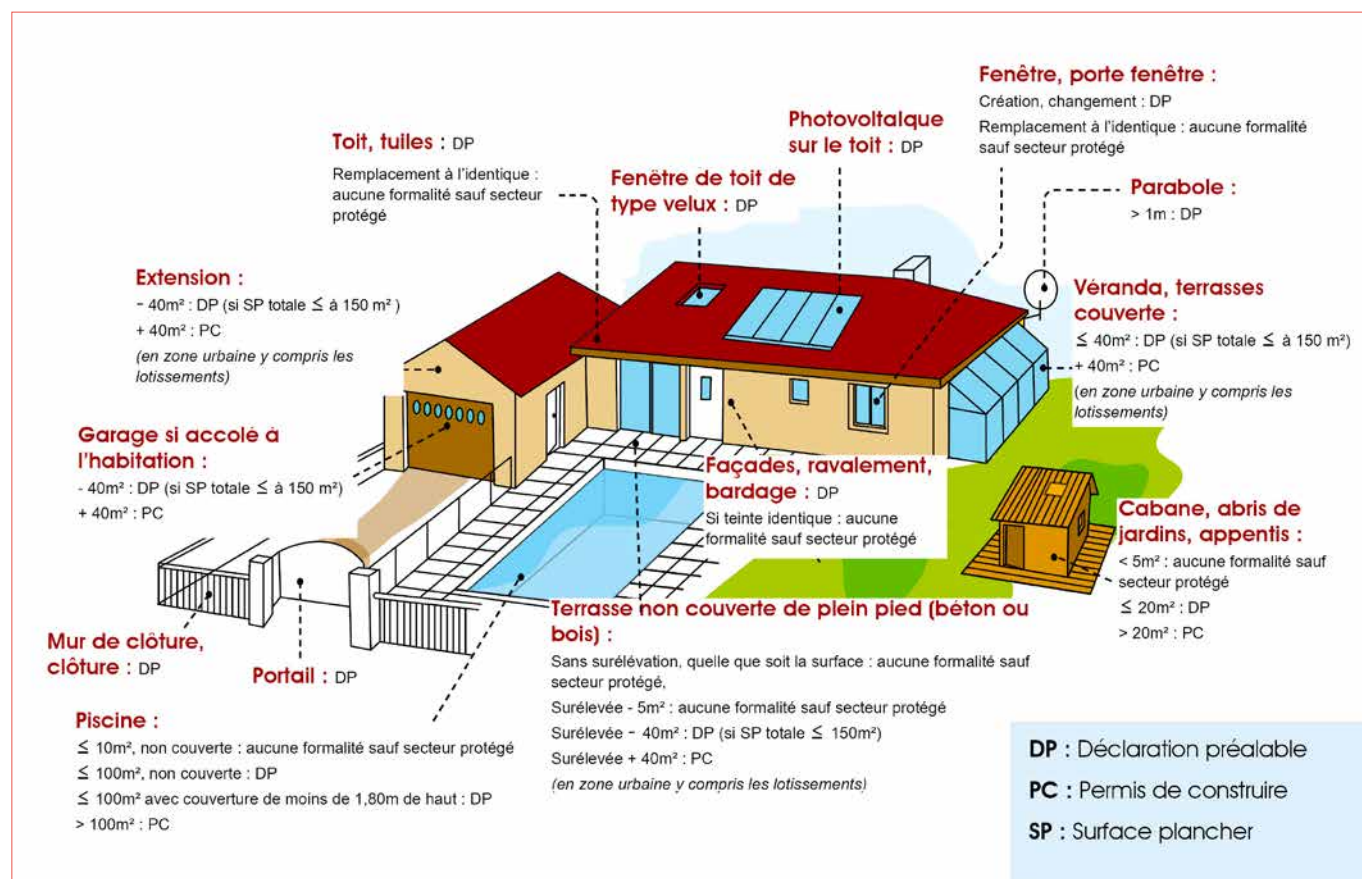
- Comme l'année dernière et sur les mêmes périodes, il y a eu trois passages de la balayeuse (avril, septembre et décembre); cela permet de nettoyer en même temps l'ensemble des caniveaux du village en complément de votre entretien régulier.

- Les contrôles annuels des extincteurs et alarme incendie, des installations électriques, des jeux et structures sportives ont été réalisés par les différents organismes agréés et sont conformes.

| OÙ TROUVER LES INFORMATIONS

Mariage, PACS	Mairie
Carte d'identité, Passeport	Mairie
Inscription École.....	SIRP
Inscription liste Électorale, Recensement, État civil.....	Mairie
Problème Éclairage de rue.....	Mairie • Synelva
Acheter ou vendre une maison.....	Agence Immobilière • Notaire
Trouver une assistance maternelle	Mairie • Internet
Urbanisme	Mairie
Poubelles cassées ou perdues, Déchets Verts, Encombrants	Chartres Métropole
Concession Cimetière.....	Mairie
Eau, Assainissement.....	CMEau
Électricité	Synelva
Prestations aux Seniors	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

| DEMANDE DE TRAVAUX



| COMMERCE ITINÉRANTS À POISVILLIERS

Le Garde manger

Mardi semaine paire sur la place de l'église
(commandes dès 16h)

Commande au 06 11 75 75 25

Boucher DARMIGNY

Mercredi après-midi et samedi après-midi
(entre 14h00 et 16h00)

02 37 23 98 90

| ASSISTANTES MATERNELLES

DA SILVA Laura

9 rue des Luets.....02 37 22 88 41 • 06 76 26 85 61

TAILLANDIER Nathalie

12 rue des Luets02 37 22 89 50 • 06 25 15 06 54

GIL Sabrina

21 rue du Rabot d'Or06 60 65 43 35

LOUDARD Elodie

33 rue de la Forte Maison06 87 86 58 57

www.assmat28.eurelien.fr

| CULTES

Secteur inter-paroissial

Renseignements

Maintenon

28 rue du Maréchal Maunoury

02 37 23 01 28

Lundi de 15h00 à 17h30

Du mardi au vendredi

10h à 12h • 15h00 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr

www.paroissemaintenon.com

| RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement,
c'est dans le premier trimestre des 16 ans.

Son âge, au moment du recensement, peut être un facteur bloquant dans le parcours, tant civique que scolaire, du jeune.

Pour rappel :

- 1 - Recensement dans le premier trimestre des 16 ans dit « dans les délais »
 - Jeune convoqué vers ses 17 ans.
 - Possibilité d'obtenir une attestation provisoire
 - Inscription au Permis de conduire
 - Inscription aux examens et scolarité supérieure
 - Inscription automatique sur les listes électorales
- 2 - Recensement après ce délai dit « régularisé »
 - Convocation JDC aléatoire selon disponibilité
 - Pas d'attestation provisoire délivrée
 - Blocage à l'inscription au permis de conduire
 - Blocage à l'inscription aux examens et scolarité supérieure



DÉCHETS

Contactez CHARTRES MÉTROPOLE au 0 800 22 20 36

Accès autorisé dans toutes les déchetteries de Chartres Métropole. À noter que celle de Chaunay est fermée le mardi et celle de Champhol est fermée le jeudi ; fermeture également les jours fériés en hiver et le 1^{er} mai.

Ramassage des ordures ménagères

Le jeudi en début d'après-midi

Ramassage des encombrants

Deux fois par an.

Déchets verts

En déchetterie ou à la benne mise à disposition sur la commune.

Ramassage des emballages ménagers et papiers

Mardi en semaine impaire

Poisvilliers
Calendrier des collectes 2025

JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1	S 1	S 1	M 1	1 Fév	D 1
J 2	D 2	D 2	M 2	V 2	L 2
V 3	L 3	L 3	J 3	S 3	M 3
S 4	M 4	M 4	V 4	D 4	M 4
D 5	M 5	M 5	S 5	L 5	J 5
L 6	J 6	J 6	D 6	M 6	V 6
M 7	V 7	V 7	L 7	M 7	S 7
M 8	S 8	S 8	M 8	8 Fév	D 8
J 9	D 9	D 9	M 9	V 9	L 9
V 10	L 10	L 10	J 10	S 10	M 10
S 11	M 11	M 11	V 11	D 11	M 11
D 12	M 12	M 12	S 12	L 12	J 12
L 13	J 13	J 13	D 13	M 13	V 13
M 14	V 14	V 14	L 14	M 14	S 14
M 15	S 15	S 15	M 15	J 15	D 15
J 16	D 16	D 16	M 16	V 16	L 16
V 17	L 17	L 17	J 17	S 17	M 17
S 18	M 18	M 18	V 18	D 18	M 18
D 19	M 19	M 19	S 19	L 19	J 19
L 20	J 20	J 20	D 20	M 20	V 20
M 21	V 21	V 21	21 Fév	M 21	S 21
M 22	S 22	S 22	M 22	J 22	D 22
J 23	D 23	D 23	M 23	V 23	L 23
V 24	L 24	L 24	J 24	S 24	M 24
S 25	M 25	M 25	V 25	D 25	M 25
D 26	M 26	M 26	S 26	L 26	J 26
L 27	J 27	J 27	D 27	M 27	V 27
M 28	V 28	V 28	L 28	M 28	S 28
M 29	S 29	S 29	M 29	J 29	D 29
J 30	D 30	D 30	M 30	30 Fév	L 30
V 31	L 31	L 31	S 31	M 31	V 31

ORDURES MÉNAGÈRES Une fois par semaine. Sortir le jour de la collecte avant 12h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS Une semaine sur deux. Sortir le jour de la collecte avant 12h.

DÉCHETS VÉGÉTAUX Une fois par semaine. Sortir le jour de la collecte avant 12h.

ENCOMBRANTS 20 fois par an. Sortir la veille après 19h.

Attention aux jours fériés : Collectes décalées

Poisvilliers
Calendrier des collectes 2025

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	L 1
M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3
V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6
L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
V 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11
S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
D 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13
L 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15
J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17
S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18
D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19
L 20	J 20	S 20	L 20	J 20	D 20
M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21
M 22	S 22	L 22	M 22	S 22	M 22
J 23	D 23	M 23	J 23	D 23	M 23
V 24	L 24	M 24	V 24	L 24	J 24
S 25	M 25	V 25	S 25	M 25	V 25
D 26	M 26	S 26	D 26	M 26	S 26
L 27	J 27	S 27	L 27	J 27	D 27
M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28
M 29	S 29	L 29	M 29	S 29	M 29
J 30	D 30	M 30	J 30	D 30	M 30
V 31	L 31	V 31	S 31	M 31	V 31

ORDURES MÉNAGÈRES Une fois par semaine. Sortir le jour de la collecte avant 12h.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS Une semaine sur deux. Sortir le jour de la collecte avant 12h.

DÉCHETS VÉGÉTAUX Une fois par semaine. Sortir le jour de la collecte avant 12h.

ENCOMBRANTS 20 fois par an. Sortir la veille après 19h.

Attention aux jours fériés : Collectes décalées

TRANSPORT À LA DEMANDE

Tarifs

Billet unitaire : 2,50 le trajet

la carte 10 voyages : 23€ la carte

Gratuit pour :

- Les abonnés Jeunes & Filibus uniquement en période de vacances scolaires sur présentation et validation de l'abonnement en cours de validité.
- Les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la Carte Mobilité Inclusion « invalidité » porte la mention « besoin d'accompagnement ».
- Les enfants de moins de 6 ans.

VOYAGEZ à la demande
Depuis les communes non urbaines de Chartres métropole

Prise en charge

- PERSONNES VALIDES de votre domicile à une de nos 12 destinations.
- PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE de votre domicile à une adresse de votre choix à Chartres.
- ABONNÉS JEUNES & FILIBUS Période de vacances scolaires d'un point d'arrêt du réseau Filibus à une de nos 12 destinations.

Réservez au : 0 801 90 10 28
(service et appel gratuits)

à la Demande
0 801 90 10 28
(service et appel gratuits)

EN SAVOIR PLUS
Rendez-vous sur notre site : www.filibus.fr

CHARTRES MÉTROPOLE FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

à la Demande
SERVICE OUVERT À TOUS vers 12 destinations...

2,50 le trajet
Billet unitaire

Le service
circule de 9h à 17h

- en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- en période de vacances scolaires : du lundi au samedi

Réservation
0 801 90 10 28
(service et appel gratuits)

du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

au plus tard la veille du déplacement avant 16h, pour un déplacement le lundi réservation jusqu'au vendredi 16h.

12 destinations :

- Gare de Chartres
- Place Drouaise
- Place Morard
- Théâtre de Chartres
- L'Odyssée complexe aquatique/patinoire
- Hôpital Pasteur ou Coudray
- Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur ou Coudray
- Antenne Henri Ey de l'hôpital Pasteur à Morancez
- ELSAN Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers
- Clinique cardiologique à Gasville-Oisème
- Centre de soins Les Boissières à Nogent-le-Phaye
- Hôtel Dieu

GUICHET UNIQUE

Chartres métropole

Du lundi au vendredi de 9h à 18h
et le samedi de 9h à 12h30.

Accueil physique

Place des Halles
28000 Chartres

Site

www.chartres.fr/services-en-ligne/rdv-guichet-unique

Accueil téléphonique

02 37 23 40 00

Mail

contact@ville-chartres.fr

NUMÉROS UTILES

Centre hospitalier de Chartres

Hôpital Louis Pasteur
4 rue Claude Bernard
28630 LE COUDRAY
02 37 30 30 30

Secours Urgences

Gendarmerie

17 ou 02 37 91 27 10

Pompiers

18 ou 112

SAMU

15

Centre anti-poisons (Angers)

02 41 48 21 21

Médecins de garde

15

Enfants maltraités

119

Pharmacie de garde

32 37

Cabinet infirmiers

Bailleau l'Evêque

02 37 22 97 72

AGENDA TECHNIQUE

Grdf (Gaz de France)

Urgence sécurité Gaz :

0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel

0 810 224 000
(prix d'un appel local)

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS-ADOLESCENTS

Association des PEP 28

Adresse

3 rue Charles Brune
28110 LUCÉ

Téléphone

02 37 88 14 14

Mail

standard@pep28.asso.fr

L'ODYSSÉE ESPACE AQUATIQUE ET PATINOIRE

Vous bénéficiez des tarifs et des prestations de Chartres Métropole.

Pour plus d'infos

www.vert-marine.com
02 37 25 33 33

POINT D'ACCÈS AU DROIT

02 36 67 30 40

5 rue du Docteur Gibert 28000 CHARTRES
(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

www.chartres-metropole.fr/dynamique/le-point-dacces-au-droit-pad

Aide aux victimes :

L'AVIEL (Association d'aide aux victimes en Eure et Loir) vous propose une écoute privilégiée, vous informe sur vos droits, vous oriente vers les services compétents et vous soutient dans vos démarches.

AVIEL • 02 37 36 50 36

www.france-victimes28.fr

Accès au droit :

Avocats, notaires, huissiers et conciliateurs de justice vous conseillent gratuitement. Une permanence d'Écrivain public est également assurée.

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Action sociale

Adresse

29-31 rue Nicole
28000 CHARTRES

Téléphone

02 37 23 52 12
02 37 23 52 13

| LES VŒUX 2024

Le début de l'année est l'occasion de présenter les vœux, recevoir les vœux et de se régaler d'un morceau de galette.

Nous avons bénéficié de ce délicieux moment le 20 janvier 2024



| ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes de 2024, se sont déroulées du 6 au 9 juin.

Merci à ceux qui se mobilisent pour tenir le bureau de vote !



| 14 JUILLET



| NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU VILLAGE

Le nettoyage de printemps a fêté ses 20 ans en 2024. Une équipe toujours aussi sympathique a ramassé de nombreux et différents déchets sur notre commune.

Merci à eux.



| FÊTE DES VOISINS



Cette année encore, le temps n'a pas été très clément pour la fête des voisins.

La pluie nous a obligés à nous installer dans le réfectoire de l'école.

Mais le barbecue a réussi son service : travers de porc, saucisses et andouillettes ont pu être grillés.

Partage de plats, de recettes et bonne humeur étaient au rendez-vous.

N'hésitez pas à venir à la prochaine "fête des voisins".

Vous étiez peu nombreux au savoureux repas du 13 Juillet mais quel plaisir ce moment passé ensemble.

En revanche, et comme à l'accoutumée, le défilé de lampions à la nuit tombée a fait carton plein pour le plus grand bonheur des petits comme des grands !



COMMÉMORATIONS



Commémoration du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai, saluant la victoire des Alliés et la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée dans une ambiance conviviale suivi d'un apéritif offert par la commune.

Cérémonie du 11 novembre

La Cérémonie d'hommage aux «Morts pour la France» du 11 novembre fut un moment de recueillement fort par la présence, encore plus nombreux que les années précédentes, des Poisvillois de tout âge.

Un apéritif offert par la commune s'en est suivi.

VISITE DU SÉNATEUR D'EURE-ET-LOIR, M. GUERET



M. Gueret, sénateur d'Eure-et-Loir, est venu à Poisvilliers lors du dernier conseil de 2024. Les discussions avec l'équipe municipale ont abordé entre autres, le quotidien des Français, la loi ZAN ou le statut des personnels communaux.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés s'est déroulé dans la bonne humeur le dimanche 17 Novembre.

Les convives se sont régalés avec :

- un kir pétillant myrtille,
- un feuilleté d'œuf poché sauce au foie gras,
- une gibelotte de chevreuil sauce grand veneur,
- une assiette de salade accompagnée d'un duo de fromage et pour finir une tarte tatin déstructurée.

Une nouveauté cette année, notre doyenne Léone a reçu un joli bouquet de fleurs.



SAPIN DE NOËL



De nombreux enfants furent au rendez-vous pour décorer les sapins.



| IME-EEAP MME DE MONTCHALIN « LES BUISSONNIERS »



Après de nombreuses années à Luisant, l'IME-EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) a ouvert ses portes dans des locaux flambants neufs en septembre 2013 sur la commune de Poissyvilliers. Cet établissement, destiné aux enfants, adolescents, jeunes adultes polyhandicapés, accueille des enfants de 3 à 20 ans sur notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Deux nouveautés depuis la rentrée de septembre 2024, la création d'une antenne à Luisant pour les plus petits (3 à 6 ans) ainsi que la création d'une UEP (Unité d'Enseignement Polyhandicap) en collaboration avec l'école de Poissyvilliers et les DAME (Dispositifs d'Accompagnement Médico-Educatif) du département. L'IME-EEAP est organisé en cinq groupes : du groupe 1 pour les plus jeunes au groupe 5 pour les jeunes adultes qui préparent leur transition vers un établissement adulte. Chaque jour, de 9h à 16h (13h les mercredis), les enfants et adolescents participent à des activités adaptées et bénéficient d'un accompagnement personnalisé. Le polyhandicap associe des déficiences motrices, intellectuelles et sensorielles ; les besoins d'accompagnement sont multiples. L'équipe pluridisciplinaire de l'IME-EEAP réponds à cette exigence avec une approche éducative et thérapeutique complète. Cette équipe comprend des éducateurs spécialisés, des éducatrices de jeunes enfants, des aides-soignantes, des monitrices éducatrices, des accompagnants éducatifs et sociaux, un pédiatre, une infirmière, une kinésithérapeute, des psychomotriciennes, un psychologue et des ergothérapeutes.

Pour veiller au bon fonctionnement quotidien, une équipe de services généraux (technicien qualifié, maîtresses de maison et secrétaire) est également présente.

Les journées des enfants sont rythmées entre rééducation et ateliers variés, comme des activités co-

gnitives, motrices et sensorielles. Ces moments sont complétés par des temps des socialisation permettant aux enfants de développer leurs interactions et de tisser des liens avec leurs pairs.

Sous la responsabilité de la cheffe de service et de la Direction du pôle enfance de l'ADAPEI 28, l'IME-EEAP offre un cadre sécurisé et chaleureux, propice à l'épanouissement et à la préparation à l'avenir de chaque jeune.

En octobre 2017, dans le magazine de l'ADAPEI 28, nous avons écrit ceci :

« Dans le village de Poissyvilliers, deux établissements cohabitent côte à côte : une école primaire et un IME-EEAP, séparés par une simple clôture. Pourtant, malgré cette proximité, les enfants de chaque structure ne se croisaient pratiquement jamais, alors qu'ils auraient tant à partager.

Cette situation a changé en 2013, lorsque l'arrivée de l'IME-EEAP a suscité une première vague de curiosité dans le village. Une journée portes ouvertes avait alors permis aux habitants de mieux comprendre les réalités du handicap. Cependant, au quotidien, peu de contacts avaient lieu entre les élèves des deux institutions. Ce n'est qu'en 2016 que l'idée d'une rencontre concrète a vu le jour.

En septembre de cette année-là, les trois classes de l'école (du CE1 au CM2) ont été invitées à venir découvrir l'IME-EEAP. L'objectif ? Présenter le handicap, le polyhandicap, et faire tomber les barrières de l'incompréhension à travers un échange direct et spontané.

Les enfants ne manquaient pas de questions :

« Est-ce que le handicap, ça s'attrape ? »

« Pourquoi certaines personnes ne peuvent pas marcher ? »

« Peut-on être triste quand on est handicapé ? »

Ces interrogations, aussi franches que sincères, ont permis aux éducateurs d'expliquer la réalité du handicap, et de répondre simplement aux préoccupations des jeunes élèves.

C'est ainsi qu'un projet de rencontre a vu le jour entre cinq enfants de l'IME-EEAP, âgés de 7 à 8 ans, et les élèves de CE1. Le but ? Permettre à chacun de se découvrir comme « différent, unique et semblable ». Ces moments ont permis de gommer les appréhensions, de renforcer la tolérance, et d'apprendre à chaque enfant l'importance du respect de l'autre.

Ces rencontres mensuelles, souvent autour de jeux ou d'activités ludiques, sont rapidement devenues des instants attendus avec impatience par les deux groupes d'enfants. Les élèves de CE1, enthousiastes, ont même présenté des lectures à voix haute pour leurs nouveaux camarades, dans une atmosphère d'attention et de complicité. Un plaisir partagé, et surtout des liens qui se sont tissés au fil des mois. Malgré tout, certains enfants éprouvaient encore quelques difficultés à interagir directement avec leurs camarades de l'IME-EEAP. Pour faciliter ces échanges, un atelier axé sur la communication non-verbale a été mis en place, permettant de créer un langage commun et accessible à tous. » Aujourd'hui, à POISSYVILLIERS, cette « EXTRA-ordinaire » initiative perdure et continue de renforcer le lien social et de montrer que la différence est, avant tout, une richesse.

Nous sommes heureux que les p'tits visiteurs d'hier, devenus grands, postulent pour leur stage de 3^e !

Afin de faciliter l'accès à l'école, nous allons avec l'accord de la mairie, ouvrir un portillon entre l'IME et la place à côté de l'école.

Nous sommes heureux car le portillon va bientôt arriver ...UNE GRANDE FÊTE EST PRÉVUE !!

Emilie LE FLECH,
éducatrice spécialisée

FONCTION RESSOURCE POLYHANDICAP

| UN APPRENTI EN OR

Hugo Sarradin, élève en deuxième année au BTP CFA de Chartres, a remporté l'or au concours "Un des meilleurs apprentis de France".

Formateur : Romain PASCAL,
plombier chauffagiste à
Poisvilliers



| FRELON ASIATIQUE, TOUS À VOS PIÈGES !

Les frelons asiatiques envahissent nos jardins et déciment les abeilles, nous devons lutter contre cette espèce invasive.

Pour cela nous vous proposons de fabriquer des pièges, l'automne étant la saison capitale dans la lutte contre la propagation du frelon asiatique.

Frelon européen



| Taille réelle : **3,5 / 4 cm**
| Thorax entièrement **brun rouge**
| Abdomen **jaune**
| Pattes **brun rouge**

Frelon asiatique



| Taille réelle : **3 cm**
| Thorax entièrement **brun noir**
| Abd. **noir avec une bande orange**
| Pattes avec **extrémités jaunes**



| À mélanger :

- 100 ml de bière
- 100 ml de vin blanc (éloigne les abeilles)
- 100ml de sirop de cassis

| Percez les trous d'1 cm de diamètre dans le haut de la bouteille

| Suspendez le piège

| CIVILITÉ !

La benne à déchets verts

Le village de Poisvilliers bénéficie d'une benne à déchets verts vidée 2 fois par semaine du 1^{er} Avril au 30 Novembre.

Malheureusement son utilisation n'est pas respectée, d'autres déchets sont jetés dans la benne ou à côté alors que ces dépôts sont interdits et punis d'une amende administrative-arrêté 2023-028 du 11 Mai 2023.

Dans cette benne il est possible de déposer des feuillages, des petites branches, des plantes et la tonte de pelouse.

Lors de grosses coupes de haies, il est INDISPENSABLE de se rendre à la déchetterie les déposer.

Le container à verre

Le container à verre est un container à verre comme indiqué sur celui-ci.

N'oubliez pas de retirer les couvercles, capsules et autres bouchons avant de glisser pots et bouteilles à l'intérieur.

Pour les **propriétaires de chien**, il est de rigueur de ramasser leur déjection.

Déchets végétaux acceptés



Tontes de gazon



Petits branchages



Feuilles, tige de végétaux



Plantes, végétaux fanés



| ENTRETIEN

Toujours souriant et prêt à rendre service, Dylan ROUXEL, que vous croisez dans les rues du village en train de tailler, tondre, nettoyer, réparer...



| LES PETITES CANAILLES

Toute l'équipe des Petites Canailles est ravie de retracer avec vous cette très belle année 2024.

17 Février 2024 : 1^{ère} édition du Carnaval

Nouvelle activité qui se déroulait en 2 temps : un défilé des enfants déguisés dans les rues de Poisvilliers, suivi d'une soirée festive déguisée le soir à la salle des fêtes de Berchères.

Nous avons eu la chance d'avoir un superbe temps pour l'occasion ce qui nous a permis de défiler tranquillement dans les rues de Poisvilliers accompagnés des 2 totems fabriqués par les bénévoles avec des matériaux de récupération. À l'arrivée au City-stade nous avons demandé aux enfants de détruire les totems tout en triant les différents matériaux et nous leur avons offert un goûter. L'activité a été très appréciée de tous.

Seconde édition prévue le **samedi 1^{er} Mars 2025**.

Concernant la soirée nous avions prévu une soirée Tartiflette pour l'occasion. Malheureusement nous avons eu trop peu de participants pour que nous puissions générer un bénéfice satisfaisant. Ce qui ne nous a pourtant pas empêcher de passer une excellente soirée.

Décision prise de ne maintenir qu'une seule soirée dans l'année scolaire.



17 mars 2024 : LOTO

Salle pleine comme à notre habitude.

Beaucoup de lots offerts grâce aux démarchages des bénévoles ce qui a permis de proposer une très belle grille de lots, appréciée par tous.

Nous avons déjà prévu de vous gâter tout autant pour notre prochaine édition prévue le **dimanche 9 Mars 2025** à l'espace André Malvos.

Notez bien la date dans votre agenda !

07 Avril 2024 : Chasse aux œufs

Comme chaque année, les enfants de l'école ont pu participer à notre incontournable chasse aux œufs. La bonne humeur était au rendez-vous tout comme le temps qui s'est maintenu pour l'occasion.

Notre partenaire, la boulangerie de Jouy, nous a, à nouveau, offert gracieusement 2 beaux œufs en chocolat pour les gagnants et chacun des enfants est reparti avec son sachet de chocolats.

Prochaine chasse : **dimanche 27 avril 2025** au City-stade de Poisvilliers



14 juin 2024 : Kermesse

À la suite d'un souci logistique de dernière minute, la kermesse qui devait avoir lieu sur Berchères a été rapatriée en urgence à Poisvilliers.

Le temps était capricieux mais ne nous a pas empêché de regarder le très beau spectacle des enfants.

Merci encore aux bénévoles sans qui ce moment n'aurait pu avoir lieu et merci aux enfants et à leurs enseignants pour le spectacle proposé.

Prochaine kermesse le **Vendredi 27 Juin 2025**, dans le cœur de village de Berchères.

20 septembre 2024 : Assemblée générale

L'assemblée générale est le moment privilégié pour toute personne souhaitant en savoir plus sur l'organisation, le fonctionnement et le bilan financier de l'association.

Des parents nous ont fait le plaisir de venir et certains ont même rejoint l'équipe en tant que bénévole ! Bienvenu donc à Cindy, Elisabeth et Carole.

Olivier GALLOU n'a pas souhaité reconduire son mandat de trésorier il a donc été remplacé par Xavier BLONDELLE.



28 septembre 2024 : Les Olympiades

À l'occasion de l'année des Jeux Olympiques, nous avons décidé d'organiser des olympiades. Différents ateliers sportifs étaient proposés et permettaient à chaque équipe de marquer des points.

Chacun s'est vu remettre une médaille de participation à la fin du parcours ainsi qu'un drapeau de leur pays et bien évidemment l'équipe ayant marqué le plus de points a été récompensée.



19 octobre 2024 : Soirée de rentrée

Malgré un nombre insuffisant de participants nous avons passé une agréable soirée lors de laquelle nous avons pu assister à un concours de danse à l'image de « Danse avec les Stars » et déguster un délicieux poulet basquaise préparé par notre traiteur habituel.

Nous avons pu danser jusqu'au bout de la nuit grâce à l'animation réalisée par notre équipe de DJ professionnels NL DJ EVENTS.

Prochaine soirée à ne pas louper : **Samedi 11 Octobre 2025**

24 Novembre 2024 : Atelier de Noël

Pour la 1^{ère} fois nous avons souhaité proposer un atelier créatif pour les enfants afin qu'ils puissent créer leur propre calendrier de l'avent. Le modèle choisi était un sucre d'orge. 45 enfants ont répondu présent et l'ensemble des familles étaient ravies de cette nouveauté.

Nous le reconduirons donc l'année prochaine avec un nouveau modèle de calendrier.



2 décembre 2024 : Vente de sapins

Cette année encore vous avez été nombreux à passer par les Canailles pour l'achat de votre sapin de Noël.

Le système de « drive » mis en place fonctionne à merveille. Merci à vous pour votre confiance !

6 décembre 2024 : Spectacle de Noël

Comme chaque année, nous offrons un spectacle de Noël à tous les enfants scolarisés. Cette année ce fut « L'école des agents secrets : Mission Noël ». Un spectacle pédagogique et interactif qui a beaucoup plu aux enfants.

Les Petites Canailles ont de nouveau décidé d'envoyer une liste au Père Noël pour que les enfants puissent retrouver des subventions pour les différents voyages scolaires (classe Moyen-Âge et Angleterre) ainsi que pour la classe Poney.



Recherche de lots !

Vous n'avez peut-être pas de temps pour nous donner un coup de main et nous le comprenons parfaitement. Mais vous avez peut-être la possibilité par votre entreprise ou l'un de vos proches de récupérer des lots pour le LOTO ou la KERMESSE ? Il n'y a pas de petits lots !

Stylos, porte-clés publicitaires, ordinateur, voiture (bah quoi on peut toujours rêver, non ?) Tout cela pour dire que c'est avec votre aide que nous pourrions embellir ces événements.

L'Association :

Encore une fois un ÉNORME MERCI à l'ensemble des bénévoles de l'association. Sans eux, rien ne serait possible !

N'oubliez pas, nous sommes sans cesse en recherche de bénévoles réguliers ou ponctuels donc n'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour agrandir l'équipe

Un grand merci également aux Mairies de Berchères-Saint-Germain et Poisvilliers pour leurs subventions, prêts de salle, de matériels, de bras et de place. Depuis de nombreuses années un vrai partenariat existe entre nous et la même envie de faire vivre nos villages nous anime.

Merci également à notre partenaire financier le Crédit Agricole de Maintenon.



Contact

Karine BARBÉ (Présidente) ou Mélissa BLONDELLE (Secrétaire)

lespetitescanailles28300@gmail.com

Suivez-nous sur notre page Facebook 

Les Petites Canailles de Berchères-St-Germain et Poisvilliers

| ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN



Classe de PM/MS | Mme GUILLE CERTAIN



Classe de MS / GS | Mme PATON

| ÉCOLE DE BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN ET POISVILLIERS



Classe de CP/CE1 | Mme ZUCCO



Classe de CE1/CE2 | Mme GIRAUD

| ÉCOLE DE POISVILLIERS



Classe de CE2 / CM1 | Mme MAUPU



Classe de CM2 | M PELARDY

LE MOT DU SIRP

“ Galette des rois, carnaval, pique-nique de fin d'année, décorations de Noël, autant d'événements qui ont rythmé l'année, forgeant aux enfants des petits souvenirs de la cantine.

Cette année scolaire 2023-2024 s'est terminée par la traditionnelle cérémonie de départ des CM2. À l'école de Berchères pour la deuxième année consécutive, cette soirée permet aux futurs collégiens et à leurs parents de retourner dans les locaux de leurs premières années à l'école, souvent avec une certaine émotion. Cette année, ce sont 21 élèves qui quittent l'école primaire pour d'autres aventures au collège. Les maires de Berchères et Poisvilliers, accompagnés des membres des conseils municipaux leur ont remis des cadeaux, clés USB et bandes dessinées éducatives Le Maire et le Citoyen. Bonne route à Agathe, Lucas, Ruben, Clément, Lou, Augustin, Elynn, Maëly, Audrey, Léana, Victorine, Maïssanne, Laureline, Elian, Lorenzo, Candice, Nohann, Alexis, Jade, Cassie et Mattéo.

L'année scolaire 2024-2025 a démarré avec 129 élèves, une baisse de 7% des effectifs (11 élèves de moins), toujours répartis en 6 classes.

Sur une initiative des parents d'élèves et avec la collaboration du SIRP, un sondage a été effectué pour affiner la pertinence d'une garderie à Poisvilliers : si la garderie le matin n'a pas été jugée utile, il en est autrement pour le soir. Une étude surveillée est donc en place depuis la rentrée à Poisvilliers pour les élèves y étant scolarisés. Elle est fréquentée par une quinzaine d'enfants qui apprécient ce moment en petit comité.

Autre action menée initiée l'année dernière avec l'appui de Chartres Métropole : la lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine de Poisvilliers. En fin d'année scolaire, tous les restes des plats et des assiettes ont été triés par les enfants et pesés, dans un but à la fois économique, écologique et pédagogique. Les restes consommables sont gardés pour le goûter de la garderie, les emballages sont triés, les restes biodégradables sont mis dans un composteur, seul un petit pourcentage se retrouve dans les ordures ménagères. Cette action est poursuivie cette année et est très bien accueillie par les enfants qui se sentent investis.

À Berchères, un composteur a été mis en place pour les épluchures de préparation des repas et les restes des assiettes sont utilisés pour la nourriture de poules.

Pas de changement dans le personnel périscolaire, 9 agents travaillent au service des enfants : Florence (secrétariat, car le matin et cantine à Berchères), Laurence (garderie du matin et ATSEM des MS/GS), Stéphanie (ATSEM des PS/MS et car le soir), Sylvie (cantine à Berchères et étude surveillée à Poisvilliers le soir), Gerty (cantine et garderie du soir à Berchères), Patricia (préparation des repas à Berchères et Poisvilliers et cantine à Poisvilliers), Lydia (cantine à Poisvilliers et garderie du soir à Berchères), Dylan (cantine à Poisvilliers et garderie du soir à Berchères) et Myriam (cantine à Poisvilliers).

Je profite de ces lignes pour les remercier publiquement du dévouement qu'ils mettent en œuvre vis-à-vis des enfants et de la disponibilité dont ils font preuve quand il s'agit de remplacer leurs collègues absents ou de pallier des événements inhabituels (neige, absence de car, grève...). Un grand merci à eux qui contribuent grandement à la vie de l'école.

Comme chaque année, cet article dans les bulletins municipaux me permet de vous présenter mes meilleurs vœux les plus sincères pour l'année à venir, qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur. Que 2025 vous apporte tous ces petits moments pétillants si indispensables, dans vos communes et dans vos familles.

Delphine JACQUES,
Présidente du SIRP

”



| **NAISSANCES**

| 20 mai 2024
Matilde PIRES VIEIRA

| 6 juin 2024
Naël CHENNOUNA

| 11 juin 2024
James, Eric, Franck BECKER

| 28 juillet 2024
Gabriel, Rodrigo, Germain RAMADU

| 14 octobre 2024
Livio, Enzo, Christophe, Jean-Paul FERRON

| **MARIAGES**

| 27 avril 2024
Marc, Christian, Raymond DULIEU
et Inès, Carole RIGEOT

| 7 septembre 2024
Diogo, André OLIVEIRA LEITE
et Cloé, Cathy, Magalie JOUVEAUX

| 7 septembre 2024
Olivier, Marcel, Maurice AUGÉ
et Elodie, Candice MORTUAIRE

| **DÉCÈS**

| 23 janvier 2024
Eliane, Alexandrine, Maria MACHEVIN née GUYET
(96 ans)

| 31 janvier 2024
Georgette, Clémence BOURGEOT née LOISELET
(97 ans)

| 11 février 2024
Adrienne Marie DAVIAU née ANNIC (92 ans)

| 2 mars 2024
Jacqueline, Armande, Charlotte CADIOU
née FAUCONNIER (93 ans)

| 6 mars 2024
Ginette Georgette Marthe BIDARD née TAUPIN
(92 ans)

| 4 août 2024
Pierre André Henri NOURY (87 ans)

| 23 septembre 2024
Jean-Michel, Paul, Gaston BÉTRON (76 ans)

| **DATES À RETENIR**

| **ÉVÈNEMENTS DE 2025**

18
janvier
2025

Vœux du maire

30
mai
2025

Fête des Voisins

13
juillet
2025

Feu d'artifice



Stéphane Perche
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
Indépendante

Créateur de vos hommages depuis 2012

Parce que
c'est la *vie*

30 bis, av. Maurice Maunoury
28600 Luisant
02 37 25 46 72 • agence.luisant@pfmperche.fr

1, rue des Trois Maries
28120 Illiers-Combray
02 37 33 28 79 • agence.illiers@pfmperche.fr

~ stephaneperche.fr

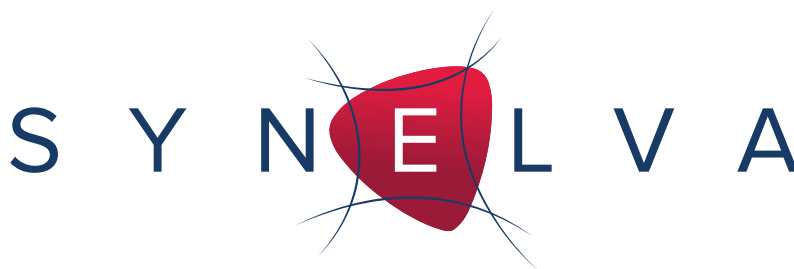


istock et droits réservés. Mise en page : www.kenneth.com © 11.23

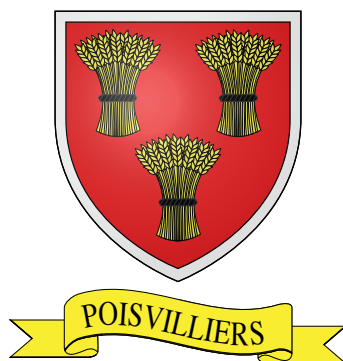
Votre fournisseur

Gaz Naturel
et Électricité

à Chartres,
en Eure-et-Loir,
et sur toute la France



02 37 91 80 00 www.synelva.fr



POISVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL | 2025